

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 10/06/2025

Date d'affichage : 23/06/2025

L'an **deux mil vingt cinq, le dix sept juin, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune **de THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Michel BREQUIGNY, Mme Aurélie BLONDEL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Michel BREQUIGNY en faveur de M. Christian BEAUDOIN.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

OBJET : Décision modificative n°2 : Budget Assainissement

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Compte 6061 (fournitures non stockables) :	10 000 euros
Compte 61523 (entretien voie et réseaux) :	- 10 000 euros

Section d'investissement :

Dépenses :

Compte 203 (Frais d'études, recherche et développement) :	200 000 euros
Compte 2158 (Autres installations, matériel, outillage technique) :	100 000 euros

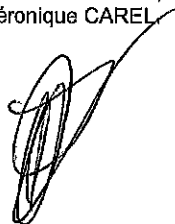
Recettes :

Compte 1641 (Emprunt en euros) :	300 000 euros
----------------------------------	---------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (par 18 Voix Pour) approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 23/06/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Véronique CAREL



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

